



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86351

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur recommande qu'une réflexion soit engagée au plus vite sur le financement. C'est pourquoi, il préconise la mise en œuvre de solutions d'accompagnement financier des établissements par l'État, afin que ces derniers puissent retrouver une stabilité budgétaire leur permettant de rendre effectif les nouveaux postes dont ils sont dotés par l'État. Il suggère également que les établissements utilisent les nouvelles possibilités induites par le numérique afin de développer leurs fonds propres (développement de la formation professionnelle continue, mise en place d'écosystèmes locaux, recherche de partenariats technologiques avec les entreprises...). Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86351

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5843

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)